



N/Réf.: 20/180 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 6 février 2020

CONVOCAATION


Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Grosbous, jeudi, le 27 février 2020, à 10.00 heures,
dans la salle des fêtes,
au centre « Weihersäift » 7, rue de Buschrodt, L-9155 Grosbous.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,



(PAULY Charles)

Le Secrétaire,



(DRAUT Serge)



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 27 février 2020 à Grosbous

Séance publique :

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 14 novembre 2019.
- 2° Règlement de fourniture d'eau – ajustement de la capacité réservée de plusieurs communes-membres.
- 3° Approbation d'une convention entre la DEA et « Ardenne & Gaume ».
- 4° Projets :
 - a. 16413 : Construction d'un nouveau réservoir à Buerglaz – vote des projet et devis ;
 - b. 18417 : Conduite Grummelscheid – Noertrange – vote des projet et devis, transfert de crédit ;
 - c. 21401 : Conduite Troisvierges – Binsfeld – vote des projet et devis, inscription au budget extraordinaire, transfert de crédit ;
 - d. 21402 : Adduction Bockholtz – vote des projet et devis, inscription au budget extraordinaire, transfert de crédit ;
- 5° Réorganisation de l'organigramme de la DEA – permutation d'un poste de fonctionnaire en poste de salarié intellectuel.
- 6° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.
- 7° Fixation du salaire pour deux postes de salarié à tâche intellectuelle.

Séance à huis clos :

- 8° Nomination d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique [*fonction de chargé d'études*].

Annexes: Les pièces à l'appui du point 1° de l'ordre du jour. Les pièces des points 5° et 8° vous parviendront par voie électronique.